

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 MARS 2009

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude CLERGET, Alain DIETRE, Céline FOUTOYET, Patrice GUELLE, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Julio SALVADO, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Secrétaire de séance : M Alain DIETRE.

### VOTE DES 4 TAXES

Considérant la conjoncture économique défavorable du moment, sur proposition du maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux des quatre taxes locales qui restent les suivants :

Taxe d'habitation	5.25 %
Taxe foncier bâti	10.10 %
Taxe foncier non bâti	17.95 %
Taxe professionnelle	11.55 %

### FCTVA 2009

Les conseillers décident à l'unanimité de passer une convention avec l'Etat en vue de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA.

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2009

A la suite de la présentation par monsieur le maire des budgets primitifs 2009, le conseil municipal approuve à l'unanimité la reprise des résultats 2008 et ces budgets qui se synthétisent comme suit :

#### BUDGET ASSAINISSEMENT 2009

	TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	
	REPORT 2008	DEPENSES 2009	REPORT 2008	RECETTES 2009
FONCTIONNEMENT	/	3 047 €	827 €	2 220 €
INVESTISSEMENT	/	4 473 €	1 883 €	1 590 €

#### BUDGET EAU 2009

	TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	
	REPORT 2008	DEPENSES 2009	REPORT 2008	RECETTES 2009
FONCTIONNEMENT	/	50 861 €	32 616 €	18 245 €
INVESTISSEMENT	/	31 281 €	4 281 €	27 000 €

#### BUDGET PRINCIPAL 2009

	TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	
	REPORT 2008	DEPENSES 2009	REPORT 2008	RECETTES 2009
FONCTIONNEMENT	/	395 737 €	193 941 €	201 796 €
INVESTISSEMENT	64 896 €	301 577 €	/	366 473 €

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 MARS 2009**

### **ADHESION SERVICE MUTUALISE IDG DU SIDEC**

Le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion aux missions d'intérêt commun du SIDEC concernant le service mutualisé d'aide à l'Informatique De Gestion avec le logiciel WMAGNUS pour un montant de 734.04 € pour 2009.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **ADHESION CAUE**

Les conseillers acceptent à l'unanimité d'adhérer au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura (CAUE). La cotisation pour l'année 2009 s'élève à 30 €.

- **COMPETENCE SCOLAIRE**

Le maire demande aux conseillers parents d'élèves d'obtenir l'avis des parents d'élèves de la commune sur un éventuel transfert de compétences de l'école primaire vers la communauté de communes Nord Ouest Jura et sur la création envisagée de pôles scolaires.

Le prochain conseil est prévu le 24 avril 2009.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance.